

## *Libres opinions*

# **NON, LA BAULE N'EST PAS UNE VILLE UNIVERSITAIRE!**

Par JACQUES SAUVAGEOT (1)

Qui aurait dit, avant la révolution de mai, qu'un ministre de l'éducation nationale de la V<sup>e</sup> République en viendrait à reconnaître la faillite complète de la réforme Fouchet et proposerait l'absence de barrage à l'entrée de l'enseignement supérieur, l'autonomie financière des universités, la suppression des chaires, la création de départements à directions élues, enfin la reconnaissance du droit des étudiants dans la désignation des responsables universitaires ?

Mais combien est grande la distance entre les intentions proclamées et les réalités de la rentrée ! A l'annonce de la suppression des chaires, la sainte foule des mandarins construit ses barricades et remet totalement en cause les accords passés avec les étudiants pendant le mois de mai. L'exemple de la faculté de médecine de Paris, bastion du conservatisme, est significatif : l'autorité décanale, après avoir fait lanterner pendant longtemps les étudiants en médecine et multiplié les promesses, en arrive, sous la pression des puissants patrons des hôpitaux, à faire passer de force un examen traditionnel qui ne correspond plus à rien. Bien plus, des appariteurs nouvelle manière sont recrutés à la hâte auprès d'une agence privée et sous la couverture des "comités de défense de la République" ; ces « supplétifs assurent une curieuse liberté du travail à coups de matraque et de parapluie distribués généreusement aux étudiants et aux enseignants jugés récalcitrants. Au travers de cette démonstration de force, c'est toute une remise en cause de l'amorce d'une réforme médicale qui se dessine : refus de la sectorisation universitaire et hospitalière, refus d'accepter la moindre entorse à l'autorité "patronale".

A la faculté des sciences de Paris, où existe déjà la division en départements et où des accords précis avaient été conclus entre enseignants et étudiants, au sujet des examens, on a vu se reproduire à l'occasion des épreuves du certificat préparatoire aux études médicales les mêmes phénomènes. C'est un des plus ardents défenseurs de la réforme universitaire élaborée au colloque de Caen, un des plus bruyants représentants de la technocratie universitaire qui s'est placé à la tête de la répression. Ainsi, la vieille couche conservatrice de l'Université et les réformateurs modernistes se retrouvent au coude à coude pour appeler les forces répressives à la défense de leurs privilèges. L'unanimité de l'UDR ne peut ainsi s'affirmer que sur le refus de tout changement sérieux dans l'Université, sur la défense par ses deux ailes des situations acquises. En dénonçant unilatéralement les accords passés, en provoquant ainsi la contestation

des étudiants, ces deux groupes de professeurs ont choisi les examens pour terrain de bataille. Qui ne voit en effet qu'en ameutant l'opinion contre les étudiants, en dénonçant une nouvelle fois un désordre qu'ils ont sciemment créé, en menaçant les étudiants de la perte d'une année scolaire, ces mandarins ne font que défendre leur position de puissance dans l'institution universitaire ? Ils ont plié sous la pression du mouvement de mai, ils se redressent aujourd'hui et cherchent à revenir à la situation antérieure.

Les libertés politiques et syndicales, sujet de tant de polémiques restent absentes de la loi d'orientation ; elles sont en fait inconcevables dans l'Université gaulliste. La pseudo-neutralité défendue par les hommes du pouvoir n'est en fait que la reconnaissance du monopole reconnu à l'intervention politique de l'U.D.R., qui, elle, s'exerce sans frein ni retenue.

La crise universitaire est en réalité révélatrice d'une crise bien plus profonde de notre société dominée par le capital; que les hommes du régime se refusent à l'admettre est tout naturel dans la mesure où ils ne peuvent se remettre eux-mêmes en cause et échapper à la logique de leur système. Quelle que soit la volonté de tel ou tel ministre ou du président de la République lui-même, ils resteront impuissants devant la coalition des différents groupes d'intérêts qui les maintiennent au pouvoir.

La loi d'orientation, qui prétend répondre, en partie, aux aspirations du mouvement de mai, exprime bien ces contradictions. Audacieuse dans ses intentions, en ce qui concerne les problèmes pédagogiques et de structures, elle reste timorée pour le secteur productif, c'est-à-dire le vaste domaine de la recherche scientifique; elle est totalement silencieuse pour les enfants chéri de la caste qui nous gouverne : les élèves des grandes écoles; elle réduit les possibilités d'expression étudiante pour les décisions importantes (examens, enseignants, recherche), et aux niveaux les plus élevés. Et encore ne savons-nous pas tout! Compte tenu de ses insuffisances, cette loi-cadre peut pourtant offrir au mouvement étudiant de nouveaux terrains d'action, lui permettre d'aller plus loin et de mener à son terme la contestation à l'Université. L'irruption des étudiants dans la chasse gardée des pôles de décision des départements et des universités peut constituer un puissant moyen pour approcher de cet objectif. Les dangers sont cependant évidents : la simple cogestion, la présence d'étudiants dans les différentes assemblées ne peut constituer à elle seule le moyen de bouleverser les structures et de transformer la modalité de l'enseignement; très grand reste le risque de manipulation de ces étudiants et finalement la possibilité d'intégration pure et simple dans la machine universitaire.

Voilà pourquoi l'U.N.E.F. réclame l'instauration de moyens de contrôle à tous les échelons et concernant l'ensemble des activités universitaires : contrôle sur les modalités d'inscription en faculté, contrôle sur la réalisation des nouveaux types de vérification des connaissances, contrôle enfin par des assemblées générales de tout étudiant mandaté à quelque instance que ce soit.

La défense des acquis du mouvement de mai exige en fin de compte une vigilance de tous les instants. C'est ainsi que tout maintien des examens sous leur forme traditionnelle entraînera de la part du mouvement une action visant à la dénaturation des épreuves imposées; toute atteinte au droit acquis dans les cités universitaires déclenchera comme à Nanterre une riposte immédiate. Cette lutte s'accompagnera à la rentrée d'une action offensive sur un certain

nombre d'objectifs précis, tant sur la mise à la disposition des étudiants, totalement libre et à certains moments, des locaux universitaires que sur les structures de formation (cycle d'orientation, suppression de la distinction entre voies courtes et voies longues, introduction de la recherche dans les I.U.T. et alignement de ceux-ci, en quatre ans, sur les départements, suppression des grandes écoles et des concours, etc.).

Ces actions concernent l'ensemble des étudiants, mais l'essentiel reste l'ouverture de l'Université sur le monde du travail, amorce d'une véritable Université au service des travailleurs. L'U.N.E.F. entend bien poursuivre et amplifier les expériences d'universités populaires tentées dans plusieurs villes au cours de l'été; elle se battra pour que soient substitués aux personnalités et notables que l'on veut introduire dans l'enseignement supérieur des représentants des forces syndicales et populaires.

Sur ces thèmes, l'U.N.E.F. va lancer une vaste campagne d'explication en direction des travailleurs. Il ne s'agit pas seulement d'éviter l'isolement du monde étudiant et son retour au ghetto traditionnel; il ne s'agit pas seulement d'assurer au mouvement étudiant l'alliance des millions de travailleurs sans laquelle les risques de répression le visant seraient grands; il s'agit de faire comprendre que ce qui se passe à l'Université concerne tout le monde et que la solidarité dans ce domaine ne peut être formelle. C'est pourquoi l'U.N.E.F. continuera à rechercher avec une inlassable bonne volonté la coopération des grandes centrales syndicales; elle est prête à ouvrir avec elles un dialogue sans préalables ni concessions pour poursuivre la lutte engagée en mai pour la construction du socialisme.

(1) Vice-président de l'Union nationale des étudiants de France